

LOT	Surface du lot / de l'ilot [ares]	Surface d'emprise au sol [m ²]	Surface de scellement du sol [m ²]	Type de toiture	Type, disposition et nombre des constructions	Hauteur des constructions [m]	Surface constructible brute [m ²]	Type et nombre de logements	Nombre de niveaux
LOT 1	4,1744	160,76	400,02	1-u	1-u				
LOT 2	2,8655	159,92	479,76	4-c	4-c				
LOT P2	0,25	0	0						
LOT 3	1,0958	75,10	225,30	1-u	1-u				
LOT 4	2,1508	84,35	211,05	1-u	1-u				
LOT 5	1,5844	86,27	252,81	1-u	1-u				
LOT 6	3,1666	107,72	234,42	1-u	1-u				
LOT 7	5,6102	397,95	961,85	1-u	1-u				
LOT 8	2,0666	70,67	206,01	1-u	1-u				
LOT P8	0,125	0	0						
LOT 9	1,5383	70,67	206,01	1-u	1-u				
LOT P9	0,125	0	0						
LOT 10	2,0709	70,67	206,01	1-u	1-u				
LOT 11	3,9764	0	0						
LOT 12	0,7149	0	0						



Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT / ILOT		surface du lot / de l'ilot [ares]		surface constructible brute [m ²]		type et nombre de logements		nombre de niveaux	
min	max	min	max	min	max	min	max	min	max

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant
- - - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- +1,2...R nombre de niveaux pleins
- +1,2...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- h0-x hauteur à la corniche de x mètres
- h1-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- h2-x hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-1u x logements de type unifamilial
- x-1b x logements de type bifamilial
- x-1c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y% >= x) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-projet

Délimitation des lots / ilots

- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal
- ilot projeté

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- max x% pourcentage maximal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- o% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de desserte

Plantations et arbres

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- mur projeté / mur à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

légende-type - indicatif -

- SU servitude de type urbanistique « MS1 » (matériau de surface - type 1) (voire Art. 2.10.1 : partie écrite PAPAM HAFF)
- MS1
- SU servitude de type urbanistique « MS2 » (matériau de surface - type 2) (voire Art. 2.10.2 : partie écrite PAPAM HAFF)
- MS2
- ▲ entrée de la maison
- ▼ accès parking rez-de-chaussée / souterrain

Lu et approuvé

Tandel, le 17/04/2023.....

Le conseil communal

(Signature)

AUFTRAGGEBER: "BETTEL AM HAFF" s.à r.l.
M. Petry
M. Arendt
M. Vinandy

PROJEKT: PAP « AM HAFF »

DOCUMENT: PAP selon avis

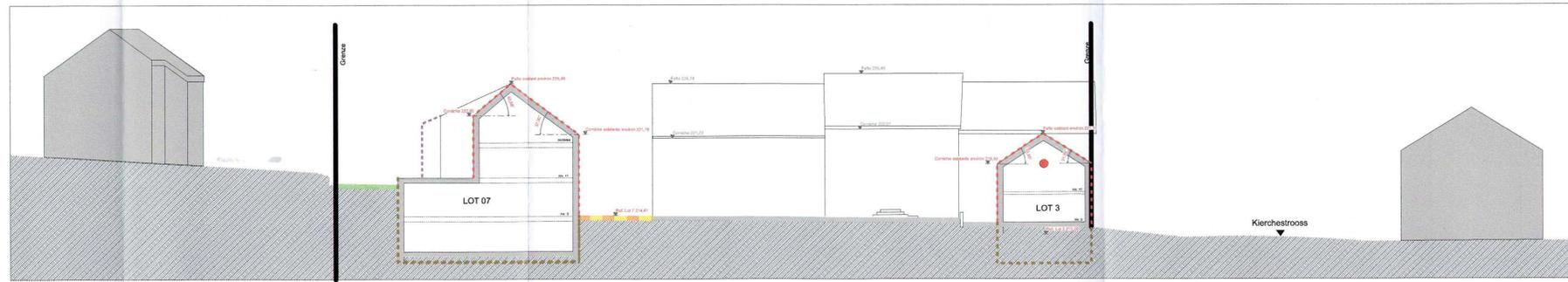
BEARBEITUNG: ROMAIN SCHMIZ
architectes & urbanistes s.à r.l.

ICONE
16, AV. GASTON DIDERICH, L-1400 LUXEMBOURG
TEL. 44 17 15 FAX 44 17 10 80

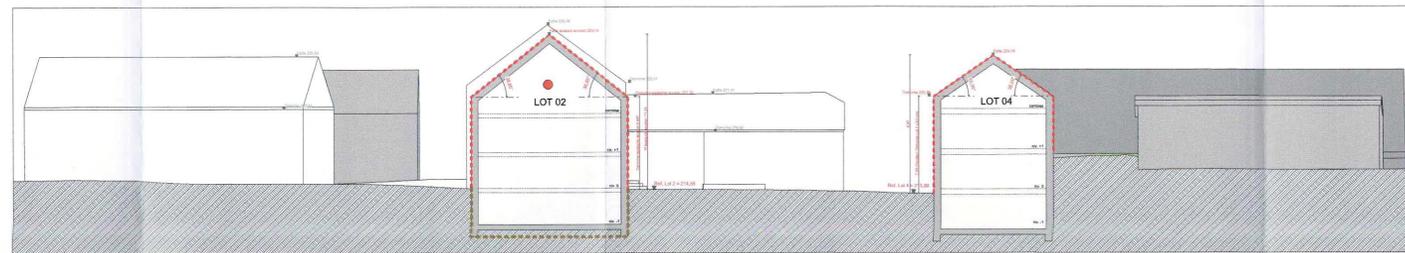
DATE: 05.09.2022

ECHELLE: 1:250

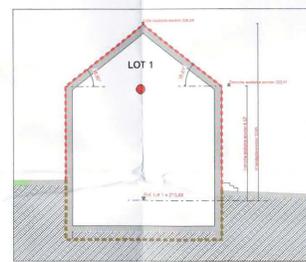
PLAN N°: 001



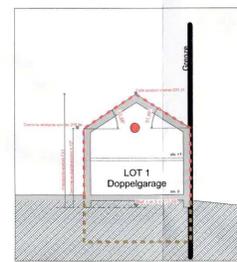
Coupe A-A



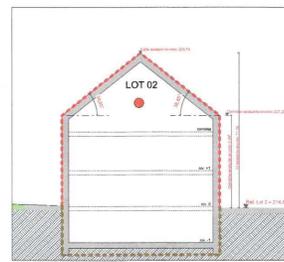
Coupe B-B



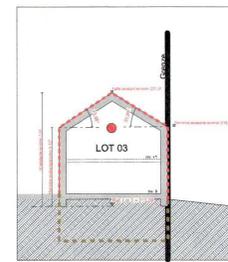
Coupe 1a-1a



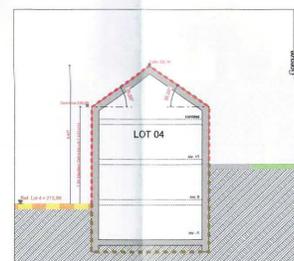
Coupe 1b-1b



Coupe 2-2



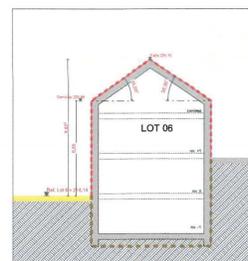
Coupe 3-3



Coupe 4-4



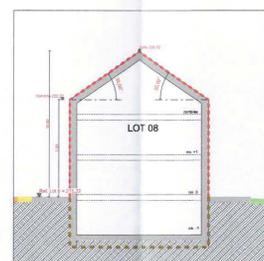
Coupe 5-5



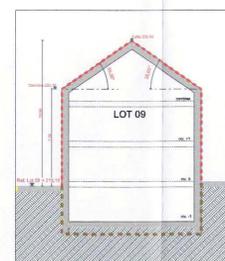
Coupe 6-6



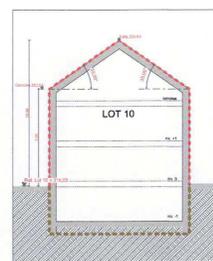
Coupe 7-7



Coupe 8-8



Coupe 9-9



Coupe 10-10

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT / ILOT		surface du lot / de l'ilot [ares]	
surface d'emprise au sol [m ²]	min. max.	min. max.	surface constructible brute [m ²]
surface de scellement du sol [m ²]	min. max.	min. max.	type et nombre de logements
type de toiture	min. max.	min. max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions	hauteur des constructions [m]		

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1.2..R nombre d'étages en retrait
- +1.2..C nombre de niveaux sous combles
- +1.2..S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y% z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation de la pente

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal
- ilot projeté

Degré de mixité des fonctions

- pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- retenue à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

10340/68C
 Le présent document appartient à ma décision
 d'approbation du 04/08/2024
 La Ministre des Affaires Intérieures
 Léon Gliden

Lu et approuvé

Tandel, le 07/04/2023
 Le conseil communal

Abus d'usage en matière de construction
 Pour extrait conforme:
 Le bourgmestre Le secrétaire

AUFTRAGGEBER: "BETTEL AM HAFF" Sàrl
 M. Petry
 M. Arendt
 M. Vinandy

PROJEKT: PAP « AM HAFF »

DOCUMENT: PAP - Schnitte

BEARBEITUNG: ROMAIN SCHMIZ
 architectes & urbanistes
 14, AV. GASTON OUDERCH, L-1420 LUXEMBOURG
 TEL. 44 17 10 FAX 44 17 10 80

ICONE!
 42, RUE TONY DUTREUX, L-1429 LUXEMBOURG
 TEL. 20 38 48 10 FAX 20 38 48 10 82